

à Blois, le 3 mars 2017

Expéditeur : Le Commissaire Général
Suivi : Benoit ROUSSELET
Objet : Info. Éleveurs Comice de Mondoubleau 2017

Mesdames et Messieurs
les ELEVEURS

Madame, Monsieur,

Depuis déjà quelques mois toute une équipe s'affère, aux côtés de la **Société Départementale d'Agriculture (SDA41)** à l'organisation de la grande fête du Monde Rural que constitue le **Comice Agricole de Mondoubleau les 3 et 4 juin 2017**.

Afin de répondre aux efforts et engagements pris par le Comité d'organisation local constitué des communes de la Communauté de Communes des Collines du Perche, toutes les mesures sont prises pour que cet événement soit à la hauteur des attentes.

La renommée des comices, appuyée par l'organisation de nombreuses animations et la préparation d'une large communication, vont assurer à cette manifestation un public très important.

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à ce comice en présentant des animaux de votre élevage.

La présence d'animaux (pour les concours ou pour de simple présentation) lors d'une telle fête est indispensable pour faire état d'une belle vitrine de l'agriculture locale, pour la sensibilisation du public, pour la valorisation de l'image des agriculteurs. Bien conscient que c'est aussi une charge pour l'éleveur, la Société Départementale d'Agriculture s'efforce d'en faciliter l'exécution.

Vous trouverez, ci-joint, les documents nécessaires à votre inscription. Les modalités sanitaires pour les Bovins et les Volailles ont évolué (voir note GDS). Si vous souhaitez présenter d'autres animaux que ceux pour lesquels vous avez été contacté n'hésitez pas à nous en demander les compléments.

Je vous précise que les concours d'animaux se dérouleront le dimanche 4 juin 2017 et qu'il serait souhaitable qu'un maximum d'animaux puisse être présenté aux visiteurs le samedi 3 juin afin que le comice puisse s'intégrer idéalement aux nombreuses festivités et animations prévues le samedi après midi (ouverture au public le samedi 11 heures).

La visite vétérinaire à l'élevage et les prises de sang/analyses sont prises en charge par le Conseil Départemental via le GDS (pour les bovins, ovins, caprins, porcins, équins-asins). Les primes d'indemnités ainsi que le remboursement des frais de transport sont précisés dans le règlement. Tous les participants recevront par ailleurs une récompense (trophée).

Le secrétariat du comice se tient à votre disposition en cas de besoin d'informations complémentaires pour l'inscription (Benoit ROUSSELET- tel : 06.50.96.15.12 - benoit.rousselet@cg41.fr).

A la suite de l'inscription, une note d'information précisant les modalités techniques de participation est envoyée dans la quinzaine qui précède le comice.

Vous remerciant par avance de votre implication, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

LE COMMISSAIRE GENERAL,



Jean-Claude SEGUINEAU